

BILLET

C'est si loin de Paris, Strasbourg ?

Ce mardi matin, au Parlement européen, les bancs du Conseil sont restés vides : aucun ministre français n'était là pour s'exprimer au nom de cette présidence française du Conseil de l'UE (PFUE) dont l'Élysée et le gouvernement ont pourtant fait grand bruit en début d'année. Sujet du débat ainsi « séché » par la France ce mardi matin : la guerre en Ukraine, et particulièrement la protection des enfants qui fuient le conflit.

Le mois dernier, lors de la première session à Strasbourg après le déclenchement du conflit, un seul membre du gouvernement était présent à Strasbourg : l'Alsacienne Brigitte Klinkert. C'est donc la secrétaire d'État à l'Insertion professionnelle qui s'est exprimée, entre autres, sur le conflit en Ukraine et la lutte contre les ingérences étrangères dans les processus démocratiques en Europe. Aucun lien avec son portefeuille ministériel, c'est la loi de la proximité qui a joué : venir de Colmar prend moins de temps que de venir de Paris...

En visio face à des élus venus à Strasbourg depuis le bout du monde, littéralement

Paris - Strasbourg, 1h50 de TGV. Mais trop long encore pour que Clément Beaune, secrétaire d'État aux Affaires européennes, se déplace vendredi dernier pour l'ouverture de la réunion de l'assemblée parlementaire ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) - UE. Cet événement a été organisé à Strasbourg à la demande expresse de la France, mais le ministre a fait son discours en visioconférence. Dans la salle se trouvaient 70 parlementaires de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui avaient fait le long - déplacement. L'un d'eux est même venu des îles Salomon, archipel du Pacifique situé au nord-est de l'Australie - le bout du monde, au sens propre. Mais de tout le week-end, ils n'ont eu l'honneur de débattre avec aucun représentant du Conseil de l'UE : là non plus, aucun ministre français n'était là pour le représenter. Samedi avait lieu le seul meeting de la campagne d'Emmanuel Macron, ils avaient visiblement d'autres priorités.

Cette collision des calendriers européen et électoral était prévisible, et même tellement prévisible que la France aurait pu demander un report de la PFUE. Mais Emmanuel Macron ne l'avait pas souhaité.

Deux ministres prendront quand même le TGV pour l'Alsace cette semaine : Clément Beaune et Bruno Le Maire seront respectivement à Strasbourg et Mulhouse jeudi soir. Pour des événements de campagne, évidemment. Clément Beaune sera aussi présent pour la plénière ce mercredi, après deux mois d'une absence fort remarquable

Anne-Camille BECKELYNCK

DROIT LOCAL

Une initiative pour défendre le Concordat

Un collectif intitulé « Touche pas à mon Concordat », veut engager des actions pour mieux faire connaître le droit local et concordataire dans un contexte où le sujet intéresse de moins en moins.

Depuis ce mardi est distribué à travers l'Alsace le magazine de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) qui contient une double page sur le Concordat. Il s'agit d'une initiative d'un collectif appelé « Touche pas à mon Concordat », animé par l'historien Jean-François Kovar et le pasteur Philippe Ichter. Il compte dans ses rangs d'autres personnes issues des religions concordataires mais pas d'élus ni de responsables des cultes.

Le texte en forme de plaidoyer aborde les fondamentaux du sujet et répond aux questions telles que : « Qu'est-ce que le Concordat ? », « Pourquoi ce droit concordataire a-t-il été maintenu ? », mais aussi, ses principes, et les questions tournées vers l'avenir : « Pourquoi le préserver aujourd'hui ? » et « Doit-il encore évoluer ». Le texte est accompagné d'une interview de Jean-Marie Woehrling, le président de l'Institut du droit local alsacien mosellan qui affirme que le Concordat est « non seulement un système juridique d'ensemble intéressant tous les cultes mais également une philosophie sociale et un formidable instrument au service d'une bonne intégration des préoccupations religieuses et spirituelles dans les relations publiques ».

« Notre idée, c'est que le Con-

cordat et le droit local des cultes méritent d'être défendus, explique Jean-François Kovar. Depuis des années, il y a une érosion liée à une méconnaissance du sujet. Nous avons donc un devoir d'information ».

L'historien dit avoir pris l'initiative de constituer ce collectif à la suite de la publication il y a tout juste un an d'un sondage Ifop commandé par le Grand Orient de France, partisan de la laïcité, et qui laissait apparaître que l'adhésion au Concordat n'était plus si franche. Avec par exemple 49 % des Alsaciens pour l'abrogation de la rétribution des cultes, l'un des chapitres du Concordat.

Une singularité reconnue

Les membres du collectif disent attendre début juillet, une fois que les nouveaux parlementaires seront connus, pour saisir les nouveaux députés (les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin). Puis le collectif veut entrer dans une phase dite « d'explication » pour « faire contre-voix à l'expression laïcarde, dit encore Jean-François Kovar. Le Concordat est une spécificité alsacienne et mosellane. Nous avons quand même le droit à notre singularité reconnue et qui est un formidable laboratoire qui permet de favoriser le dialogue interreligieux, mais aussi le dialogue entre les religions et les institutions publiques, et qui contribue à apaiser la vie sociale ». Des actions seront menées jusqu'à la fin de l'année, il est question notamment d'une exposition et d'un clip.

Olivier CLAUDON

BILINGUISME

La CEA soutient « les mercredis de l'alsacien »



21 des 40 ambassadeurs du bilinguisme ont été présentés ce lundi soir dans les locaux de la CEA à Colmar.

Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

La Collectivité européenne d'Alsace propose aux élus de mettre en place des séances hebdomadaires en langue régionale pour les enfants avec son appui technique et financier. En attendant d'autres idées portées par un nouveau réseau d'ambassadeurs du bilinguisme.

Le bilinguisme est l'une des compétences de la CEA (Collectivité européenne d'Alsace) et, pour le président Frédéric Bierry, cela implique « une obligation de résultat plus que de moyens ». L'engagement va ainsi au-delà de la convention quadripartite 2018-2022, dans laquelle la nouvelle collectivité s'inscrit, au côté de la région Grand Est et de l'Éducation nationale, avec une contribution de deux millions d'euros, soit l'équivalent de ce que versaient les deux anciens départements.

« Il n'y a pas de budget fixé, mais en plus de continuer à investir dans ce dispositif, nous allons élargir aux actions extra et périscolaires qui ne sont pas suffisamment soutenues », a-t-il annoncé ce lundi, à l'occasion de la pré-

sentation de 21 nouveaux « ambassadeurs du bilinguisme ».

Ceux-ci seront 40 sur tout le territoire, pour l'essentiel des élus référents désignés par les intercommunalités dont ils sont membres, afin de « construire un réseau d'échanges, de bonnes pratiques, de partage et d'information ». Ils seront les porteurs d'une première proposition de la CEA, les « Mittwoch uff Elsässisch » (les mercredis de l'alsacien), des animations ludiques ou pédagogiques en langue régionale (alsacien, allemand ou les deux) dont les modalités d'organisation (définition du cadre, âge des enfants, participation financière des parents...) restent flexibles.

Une vingtaine de volontaires pour la rentrée

Le recrutement de deux animateurs (professionnels du périscolaire, étudiants, volontaires en service civique, retraités, membres d'associations...) pour 36 séances de deux heures par semaine (et une heure de préparation) est estimé à 7 200 euros par an, dont 50 % seront pris en charge par la CEA. En outre,

son équipe en charge du bilinguisme (dont les effectifs sont passés à cinq personnes) apportera un soutien technique.

« L'objectif est qu'il y ait une vingtaine de volontaires dès la rentrée 2022 », a espéré Philippe Meyer, conseiller d'Alsace délégué au bilinguisme. La comcom Pays Rhin-Brisach en sera, son ambassadeur François Beringer saluant « une idée pour imprégner le territoire et donner un sens au bilinguisme ».

Tout comme la communauté d'agglo de Haguenau dont l'ambassadrice Sylvie Hanns rappelle que « c'est important le périscolaire, les enfants ne passant que 18 % de leur temps à l'école ».

Toutes les autres idées sont les bienvenues, d'autant qu'il existe déjà des initiatives comparables, y compris dans le cadre de délégations de service public. « La pratique de la langue régionale est dans le cahier des charges, mais ce n'est pas une obligation », signale, par exemple, Robert Engel, pour la comcom de Sélestat.

« Il faut faire feu de tout bois », selon Frédéric Bierry, qui a encore évoqué le sous-

titrage du théâtre alsacien, ou un projet de télévision régionale à l'échelle rhénane, avec la Suisse et l'Allemagne.

Développer l'enseignement bilingue

En outre, le président s'est engagé sans ambages en faveur du développement de l'enseignement immersif bilingue. « L'objectif est d'une filière par canton », au sein du réseau des écoles associatives ABCM que la collectivité soutient déjà, mais aussi, a-t-il « souhaité », dans le public. Pour encourager la formation de futurs enseignants bilingues, puisqu'il en faudrait « trois fois plus », la CEA pourrait proposer d'inclure l'enseignement supérieur dans la prochaine convention quadri ou tripartite, un sujet à évoquer avec le nouveau recteur d'académie Olivier Faron. Enfin, l'ensemble des acteurs concernés, que ce soit dans l'éducation, le sport, la culture... seront invités à se retrouver autour d'une table lors des prochaines assises du bilinguisme fixées au 28 juin prochain.

Catherine CHENCINER

GRAND EST

Guerre en Ukraine, crise climatique : double urgence

L'ordre du jour de la commission permanente du conseil régional du Grand Est de ce vendredi prévoit l'adoption de plusieurs aides liées à l'enjeu de la conversion énergétique. Avec la guerre en Ukraine et l'urgence climatique en guise de double aiguillon.

Les élus du conseil régional du Grand Est siégeront en commission permanente, ce vendredi 8 avril à Strasbourg. L'ordre du jour de la séance prévoit le vote de quelque 154,2 millions d'euros d'aides régionales, « ventilées » comme suit : 61 millions au profit du tissu économique régional, 38,5 millions pour les diverses mobilités, 39,6 millions en faveur de la jeunesse de l'emploi et de la formation et 15,1 millions à destination des territoires ruraux.

Pour exacte qu'elle soit, cette présentation « thémati-

que » ne rend cependant pas compte de l'accent qui sera mis vendredi sur la nécessaire efficacité énergétique. Guerre en Ukraine et flambée des cours de l'énergie obligent, la région évalue à ce jour l'accroissement des charges énergétiques de ses propres bâtiments à une bonne dizaine de millions d'euros par an. Un souci de taille - un de plus... -, qui ne l'empêche pas de d'abord vouloir amoindrir ce choc économique pour les particuliers et les entreprises locales.

Rénovations énergétiques et véhicules à faibles émissions

S'agissant des premiers, les élus régionaux doivent voter ce vendredi une enveloppe d'aides exceptionnelles de plus de 14 millions d'euros, dont 10 millions spécifiquement dédiés à l'amélioration

des performances énergétiques de l'habitat (aides à l'acquisition de poêles ou de chaudières à bois ou à granulés, de chauffe-eau solaires ou de pompes à chaleur géothermique ; aides également, à la rénovation énergétique des logements individuels comme des copropriétés). « Le défi est double », argumente la majorité régionale dans les documents préparatoires diffusés en amont de cette commission permanente. « Préserver le pouvoir d'achat des habitants et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. »

Dans cet ordre d'idée, plusieurs autres aides régionales doivent également être votées ce vendredi en faveur de « mobilités plus durables ». Ainsi la région prévoit-elle d'allouer 3,5 millions d'aides à l'achat de véhicules à faibles émissions par les particuliers et artisans-commerçants installés en zones rurales.

Ainsi, encore, près de 180 000 euros sont-ils fléchés au profit du déploiement de 171 nouveaux points de charge pour véhicules hybrides ou électriques (1 322 points de ce type ont déjà été installés depuis le lancement de ce dispositif d'aide régional en janvier 2020).

Enfin, cette commission permanente doit permettre d'acter le lancement du 4^e Programme d'investissement d'avenir (PIA4) avec l'État. Fondé sur trois priorités (amplifier la relance économique post-Covid, encourager la résilience des territoires, accélérer les transitions écologiques, énergétique et numérique), ce PIA4 représente un engagement financier global de 82 millions d'euros (près de 33,6 millions d'euros de fonds régionaux, 7,5 millions d'euros de fonds européens et 41 millions de fonds étatiques).

Emmanuel DELAHAYE

TTE-LO1 02